

Département la Loire Atlantique
Commune de St Vincent des Landes

Plan Local d'Urbanisme
Elaboration

Pièce n°5 : Annexes
c) Inventaire zones humides

Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à la délibération du
05/11/2012

Le Maire,

U 737 – Novembre 2012

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du POS			18/04/1988
Elaboration du PLU	07/01/2008	10/01/2011	05/11/2012



**DEPARTEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**COMMUNE
SAINT-VINCENT-DES-LANDES**

**Inventaire des zones humides
et
des cours d'eau**

Janvier 2009





Etude réalisée par

dmeau.etude@dmeau.fr

dm.EAU SARL
10 rue du Douet aux Merles
35150 JANZE
02.99.47.65.63



Sommaire

I POURQUOI UN INVENTAIRE ?	4
1 Préserver des fonctions.....	4
2 Aspect réglementaire.....	6
II MÉTHODES.....	8
1 Travail de terrain	8
2 Concertation.....	10
II L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU	11
1 Description de la zone d'étude.....	11
1.1 Situation générale	11
1.2 Situation sur le réseau hydrographique.....	12
1.3 Contexte géologique	13
1.4 Mesures de protection et inventaires existants du patrimoine naturel.....	14
2 Présentation de l'inventaire.....	16
2.1 Les zones humides.....	16
2.1 Cas particulier des mares et plans d'eau.....	18
2.2 Le réseau hydrographique	21
3 Synthèse des données	23
ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES HUMIDES.....	26
ANNEXE 3 : ZONES HUMIDES EN IMAGES.....	27
ANNEXE 2 : RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU.....	28

I Pourquoi un inventaire ?

I Préserver des fonctions

La dégradation de la qualité de l'eau par des pollutions diffuses (engrais, pesticides, ...) et les inondations plus importantes, nous ont fait prendre conscience des rôles que les zones humides jouent dans notre environnement.

Elles jouent un **rôle de réservoir, en raison de leur capacité de rétention d'eau.**

Cette fonction est utile lors des crues, les zones humides permettant de limiter leur amplitude : **les niveaux d'eau sont moins élevés dans les cours d'eau, même si la période de hautes eaux dure plus longtemps.**

Elle est également nécessaire pour soutenir les débits des cours d'eau en période d'étiage, l'eau s'écoulant naturellement des zones humides aux cours d'eau, alors plus secs.

Cette capacité de **stockage est d'autant plus intéressante que l'évaporation dans les zones humides est inférieure à celle qui a lieu, par exemple, dans les étangs.**

Elles ont également un **rôle épurateur sur l'eau qui les traverse.** Ainsi, les nutriments comme les nitrates véhiculés par cette eau peuvent être consommés par des plantes ou par des bactéries. De plus, les zones humides atténuent les flux de phosphore et de matières en **suspension, en favorisant la sédimentation des particules (stagnation de l'eau et ralentissement des circulations d'eau par les végétaux).**

Elles ont également une action sur les flux de produits phytosanitaires, au même titre que les bandes enherbées.

Il ne faut cependant pas surestimer ce rôle de filtre au risque de modifier l'équilibre écologique ou de polluer la zone humide elle-même.

Les milieux humides sont souvent **riches en vie** mais fragiles. De nombreuses espèces végétales et animales en dépendent directement ou indirectement. La suppression du caractère humide de ces zones (remblais, drainage, **modification de la circulation d'eau, ...**) entraîne la disparition inéluctable de ces espèces dépendantes de conditions particulières de **vie. D'autres moins spécifiques les utilisent comme zones de refuge, d'abreuvement ou de reproduction.**

« En France les zones humides abritent 50 % des espèces d'oiseaux et 30 % des plantes menacées. »

Les zones humides sont des lieux d'interface entre l'eau souterraine et l'eau libre. Ce sont des sites sensibles dont la dégradation a obligatoirement un impact sur l'ensemble du réseau hydrographique aval et sur l'eau qui s'y écoule, aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

La figure 1 montre une partie de la diversité des zones humides que l'on peut rencontrer dans un bassin versant.

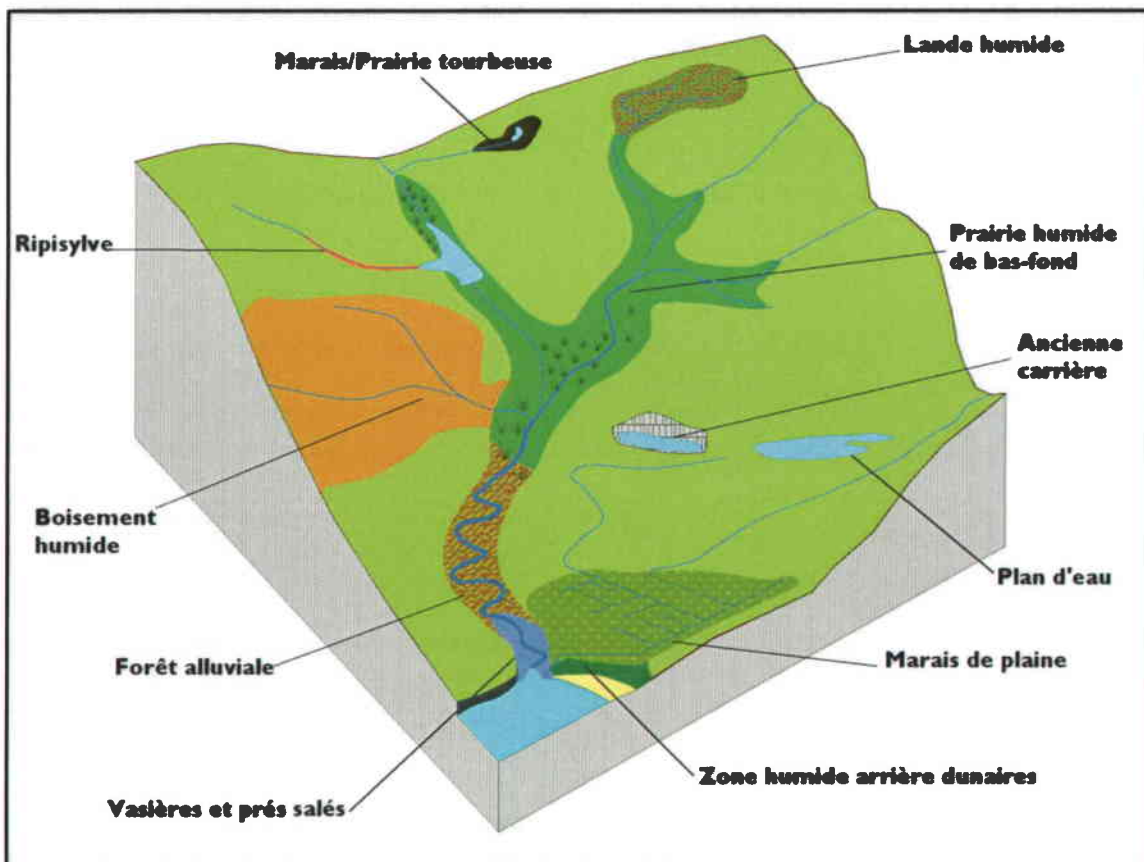


Figure 1 : Schéma général de localisation des zones humides sur un bassin versant

Les zones humides se situent généralement aux points bas d'un bassin versant¹, aux abords des cours d'eau, des plans d'eau ou sur le littoral. Elles peuvent aussi se trouver plus haut sur les versants à l'occasion d'une dépression topographique.

Dans les parties hautes du bassin versant le réseau hydrographique est constitué de nombreux cours d'eau de faibles débits associés à un maillage fin de nombreuses petites zones humides. A l'échelle communale leurs faibles surfaces laissent penser que leur intérêt est lui aussi limité, mais à l'échelle d'un bassin versant leur préservation est indispensable au bon fonctionnement de la globalité du réseau hydrographique.

La prise de conscience collective des multiples avantages que possèdent les zones humides s'est accompagnée d'une prise en considération forte dans la législation, de l'obligation de prendre en compte ces milieux dans le développement et l'aménagement du territoire.

¹ Le bassin versant, ou bassin hydrographique, est la surface qui recueille toutes les eaux de pluie arrivant à un cours d'eau.

2 Aspect réglementaire

La présente étude est réalisée dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme de la commune et la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une cartographie précise à l'échelle cadastrale est donc nécessaire à la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.

Voici un bref rappel du contexte réglementaire (liste non exhaustive) :

Loi n°92-3 du 3 janvier 1992 Loi sur l'eau	-Première définition des "zones humides" dans le Droit français (Art L. 211-I-I-I du Code de l'Environnement) -Création des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à l'échelle des Agences de bassin et des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle locale (Art. L. 212-I du Code de l'Environnement)
SDAGE Loire-Bretagne approuvé par arrêté préfectoral le 26 juillet 1996 :	Définition des objectifs majeurs pour une gestion équilibrée du bassin Loire-Bretagne, dont l'objectif IV qui vise à sauvegarder et à mettre en valeur les zones humides
LOI n°2004-338 21 avril 2004 portant transposition la directive 2000/60/CE	Modification du code de l'urbanisme , les PLU, cartes communales et SCOT doivent être compatibles avec les SDAGE et SAGE
SAGE Vilaine approuvé par arrêté préfectoral le 1er avril 2003	Préconisation de réalisation d'un inventaire, à la charge des communes , des zones humides et des cours d'eau dans le but de les intégrer dans les documents d'urbanisme d'ici au 1er avril 2008 ou lors de la modification des documents d'urbanisme
Loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux	Reconnaissance de l'intérêt général de la préservation et de la gestion des zones humides (article 127) Cohérence obligatoire entre les politiques publiques avec la préservation des zones humides , notamment dans le cadre des SAGE (Art. L. 211-I-I du Code de l'Environnement)

Dans les documents d'urbanisme, les zones humides sont classées en zone naturelle protégée (NP) accompagnées d'une interdiction d'affouillement et d'exhaussement du sol et, bien entendu, d'une interdiction totale de construire.

Les zones humides d'intérêt écologique limité ou de faible superficie (une mare par exemple) peuvent être classées sous d'autres zonages (zone agricole le plus souvent). Ceci afin d'éviter de multiplier le découpage du zonage, qui perdrait alors en lisibilité.

Dans ce cas, **un règlement général applicable à l'ensemble des zones humides** se superpose à tous les autres règlements. Ce règlement contient les mêmes prescriptions que pour les zones humides situées en zone NP.

Les zones humides de l'ensemble de la commune sont alors identifiées par un tramage spécifique sur la carte général du zonage au 1/5000^{ème}

Le drainage n'est pas réglementé dans les documents d'urbanisme, il est considéré comme une pratique culturale. Cependant toutes les politiques publiques ainsi que toutes les décisions prises par les « autorités administratives » devant être en accord avec les prescriptions du SAGE, il ne pourra pas **être délivré d'autorisation de drainage dans les périmètres définis comme zones humides** par la présente étude.

Rappelons aussi que sont soumis à déclaration tous travaux impliquant un assèchement, mise en eau ou remblai de zone humide pour une surface entre 0,1 et 1 hectare.
Pour une surface supérieure ou égale à 1 hectare les travaux sont soumis à autorisation.

II Méthodes

I Travail de terrain

Les zones humides sont caractérisées selon des critères de végétation (référentiel européen CORINE Biotope) **et d'hydromorphie des sols** (caractérisation pédologique). Ces deux indicateurs sont ceux retenus par les SAGE.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 définit les zones humides comme :

"Des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".

La végétation est un indicateur précis de l'humidité d'un sol. L'eau est un des facteurs écologiques principaux dans la distribution géographique locale des végétaux. Certaines plantes ne se développent que dans des sols saturés en eaux toute l'année, sur des terrains périodiquement inondés, etc. ... d'autres au contraire ne supportent pas les sols gorgés d'eau, même pendant une courte période, elles permettent alors de déterminer la fin de la zone humide.

Cette propriété est mise à profit pour la détermination des zones humides, par l'identification d'espèces indicatrices; les Joncs en sont un bon exemple.



Photo 1: Jonc à fleurs aiguës dans une prairie humide



Photo 2: Mise en évidence de traces d'hydromorphie lors d'un sondage à la tarière

L'hydromorphie est une illustration de la présence d'eau, permanente ou temporaire circulant dans le sol, caractérisée par la présence de tâches d'oxydes de fer dans les horizons superficiels.

Une tarière est utilisée pour réaliser des sondages à faible profondeur (40 à 50 cm). Cet outil permet de confirmer le caractère humide de certaines zones où la végétation caractéristique a disparue (terrains cultivés par exemple).

Tâches rouilles de fer ferrique (Fe^{3+})

Coloration gris-bleutées de fer ferreux (Fe^{2+})

Les cours d'eau sont caractérisés selon les critères du Guide méthodologique du SAGE Vilaine. Un cours d'eau est défini comme tel s'il possède au moins trois caractéristiques des quatre suivantes :

- Linéaires inondés de manière indépendante (écoulement après 8 jours de pluviosité inférieure à 10 mm),
- Substrat différent de la berge,
- Présence d'organismes adaptés à la vie aquatique (faune et/ou flore),
- Hauteur de berge d'au moins 10 cm.

La figure ci-dessous permet de mieux comprendre où les indices des zones humides et cours d'eau sont relevés.

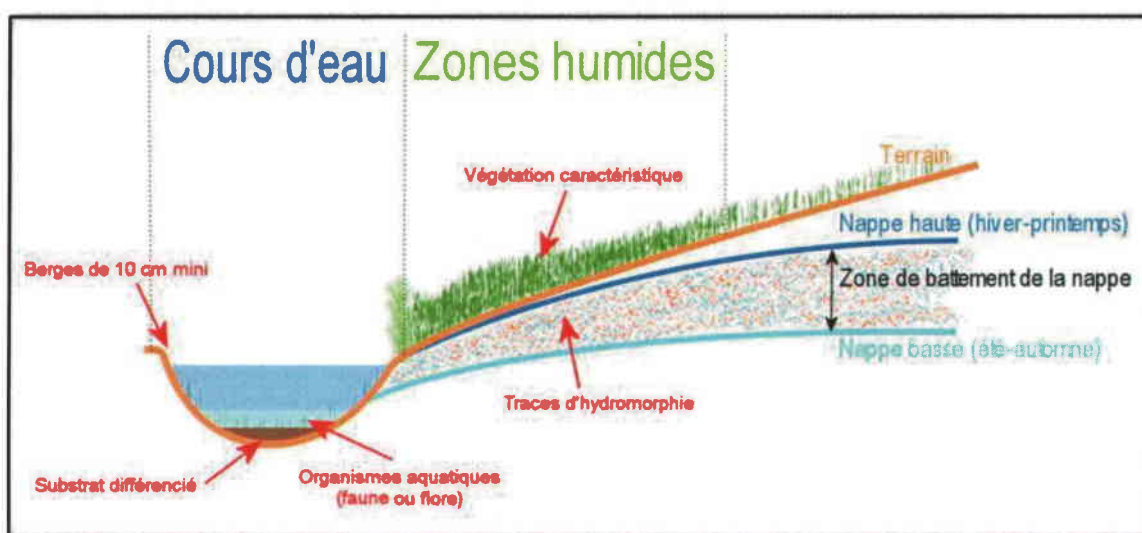


Figure 2 : Schéma de principe d'une zone humide et cours d'eau associé

Ce schéma ne représente qu'un exemple type, il est possible de rencontrer des cours d'eau non bordés de zones humides ainsi qu'une zone humide sans cours d'eau directement associé.

Les phases de terrain sont donc indispensables pour relever ces indices et réaliser cet inventaire.

Les données sont ensuite référencées géographiquement au moyen du logiciel de Système d'Information Géographique ArcView 9.1.

2 Concertation

Cet inventaire des zones humides se place dans une démarche de concertation avec la population de la commune. Dès la première entrevue, un comité technique local composé notamment d'usagers locaux, de pêcheurs, d'agriculteurs, d'associations de protection de la nature et de membres de la commission PLU est mis en place.

Ce comité technique est consulté à plusieurs reprises au cours de l'étude selon le schéma suivant :

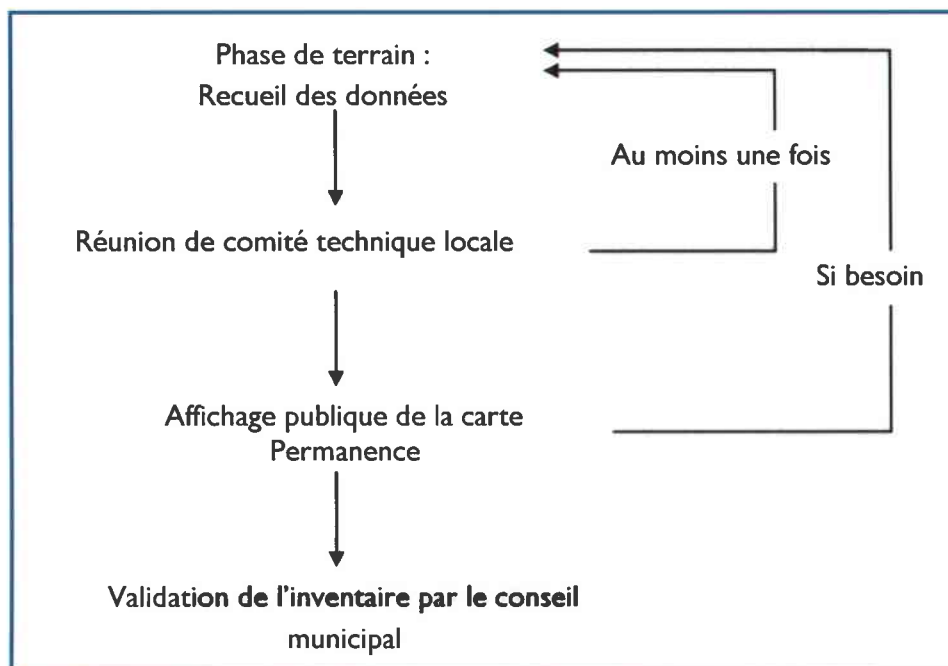


Figure 3 : Schéma des étapes de la concertation

Pour que la consultation ne se limite pas au comité technique, les résultats de l'étude sont affichés en mairie et deux demi-journées de permanence ouvertes au public sont assurées.

Tout habitant de la commune peut ainsi faire des remarques, poser des questions et apporter des précisions.

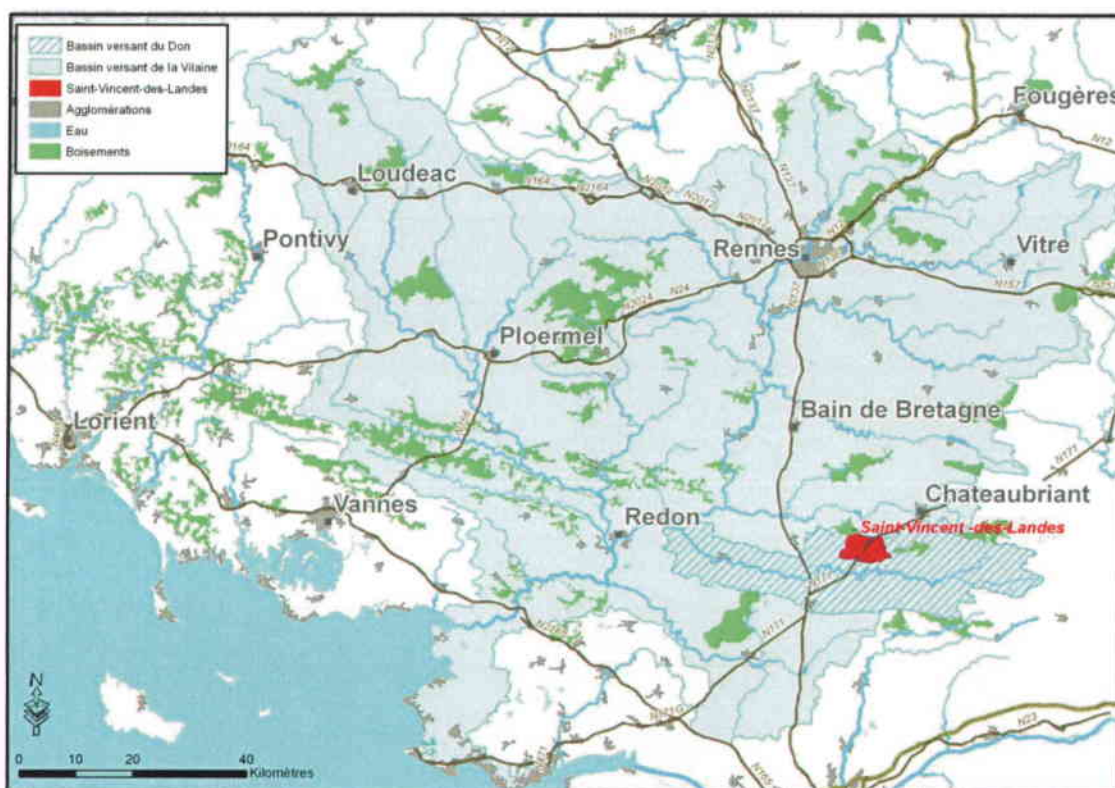
Au terme de ces phases de concertation, l'inventaire définitif est approuvé par une délibération du conseil municipal.

II L'inventaire des zones humides et cours d'eau

I Description de la zone d'étude

I.1 Situation générale

La commune de Saint-Vincent-des-Landes est située à environ 15 km au sud-ouest de la ville de Châteaubriant, au nord du département de Loire-Atlantique. Elle fait partie du Pays de Châteaubriant et de la communauté de communes du secteur de Derval.



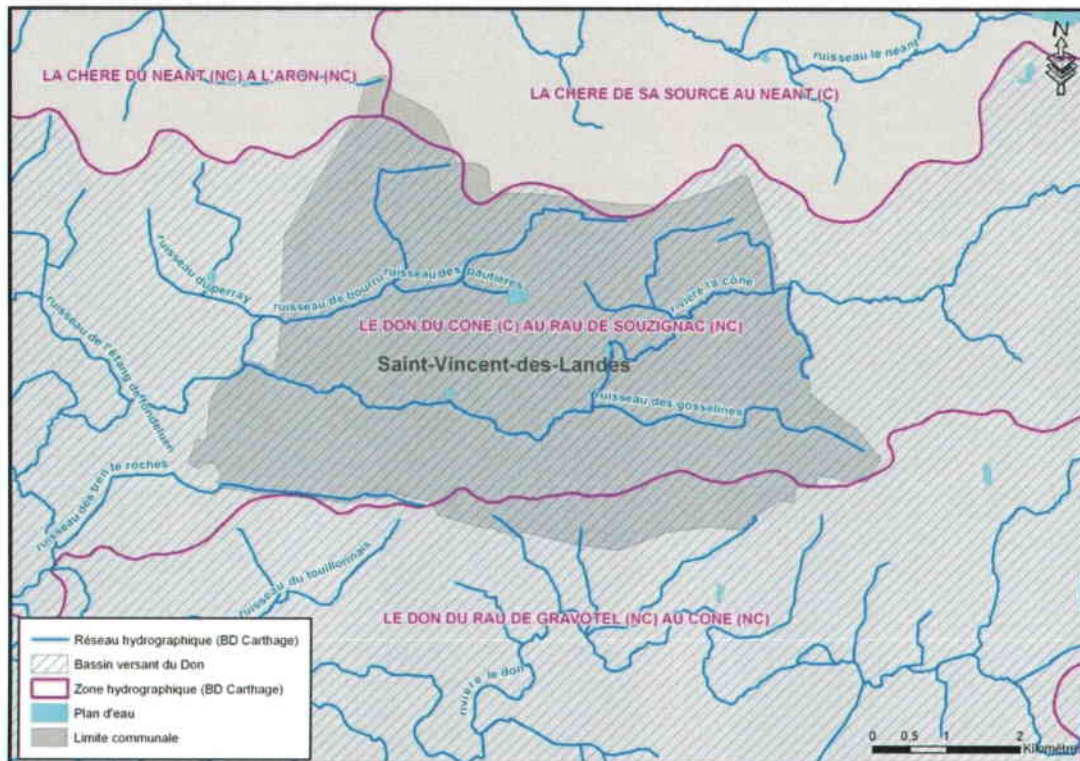
Carte I : Situation de la commune

La superficie totale de la commune est de 3370 ha. **Les altitudes s'échelonnent de 30 mètres en bordure de la rivière du Don à l'ouest, à environ 70 mètres sur une bonne partie de la lisière Nord et Est de la commune.** Le relief est doucement vallonné dans son ensemble avec **des pentes de l'ordre de 2 à 3 %.**

L'urbanisation se limite à un petit centre urbain regroupant quelques activités commerciales (bar-tabac, superette, boulangerie) et aux hameaux disséminés dans l'espace rural.

1.2 Situation sur le réseau hydrographique

La commune est presque entièrement située sur le bassin versant du Don, seule une petite partie à l'extrême nord-ouest de la commune se situe sur le bassin versant de la Chère. Plus précisément, c'est la Cône, un des affluents majeurs du Don, qui draine la commune sur la majeure partie de sa superficie si on excepte une bande au sud de la commune qui est drainée directement par le Don.



Carte 2 : Réseau hydrographique principal et zone hydrographique sur Saint-Vincent-des-Landes.

Rivière de seconde catégorie piscicole, la Côte présente un profil longitudinal encore varié avec quelques méandres malgré les rectifications et calibrages effectués sur certaines portions du linéaire. Le substrat qui recouvre le fond du lit des cours d'eau varie de sable grossier dans les zones rapides à un substrat plus fin, limoneux dans les zones plus calmes. De manière générale l'écoulement est lent de part la topographie peu marquée de la région. La ripisylve est présente sur la majeure partie du linéaire.

Le syndicat du Don assure l'entretien des berges sur l'ensemble de la rivière la Cône

Le reste du réseau hydrographique de la commune est composé de ruisseaux de premier ordre (1 ou 2 selon Strahler) extrêmement artificialisés. La plupart présente un profil longitudinal très linéaire reprofilé, un profil transversal uniforme et sont surcreusés.

1.3 Contexte géologique

La carte ci-dessous présente les différentes formations géologiques rencontrées sur la commune, selon les données du BRGM.



Carte 3: Extrait de carte géologique au 1/50 000 du BRGM.

Le socle géologique de la commune se divise en de nombreuses formations distinctes sur les cartes du BRGM au 1/50 000 (carte de Nozay).

La géologie de la commune est formée par des alternances de bandes schisteuses et gréseuses **d'âge variable**. **L'ensemble de ces bandes est orienté d'est en ouest.**

Les fonds de vallées des principaux cours d'eau (Le Cône, Ruisseau des Gosselines) abritent des dépôts de colluvions **d'altérites du paléozoïque**. Ces dépôts **ne sont plus aujourd'hui en relation directe** avec les cours d'eau bien que **par endroit des remaniements** peuvent exister.

Dans leur ensemble ces formations géologiques produisent des sols à forte tendance **argileuse, peu fracturés et n'abritant que de très faibles aquifères**. **Le régime hydrologique des cours d'eau** est alors très dépendant de la pluviométrie (pluies efficaces) avec de fortes **variations saisonnières marquées par des débits d'étiage très faibles et des assecs sévères** en période estivale, tandis que la période hivernale est caractérisée par des crues dépendantes de la pluviométrie avec un temps de réponse très court.

Les grès produisent des sols aux valeurs agronomiques les plus faibles, tandis que les socles schisteux forment des terres fortes, lourdes et peu drainantes ayant une valeur agronomique moyenne.

1.4 Mesures de protection et inventaires existants du patrimoine naturel

La carte ci-dessous présente les espaces naturels remarquables recensés sur la commune. Une seule ZNIEFF est recensée sur la commune de Saint Vincent des Landes. Il s'agit de la Forêt de Domnaiche et du Bois de Quimper.

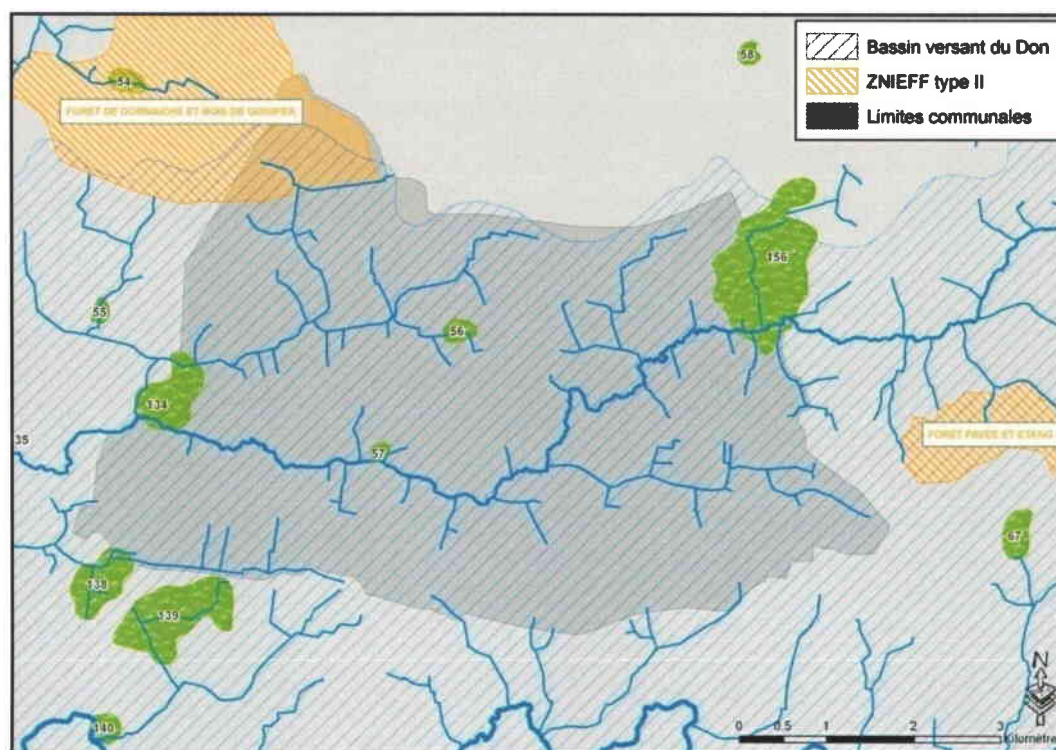


Figure 4 : Carte des espaces naturels remarquables recensés sur la commune

Cette espaces boisé qui s'étend sur plus de 700 ha est classé en ZNIEFF pour son avifaune caractéristique des milieux boisés mais aussi de part el présence d'un lichen rare (*Lobaria pulmonaria*) et de plusieurs espèces de plantes rares sur les bordures tourbeuses de l'étang principal.

Les autres espaces recensés concernent les zones humides remarquables du SAGE Vilaine. Le tableau page suivante reprend les descriptions de ces zones qui sont très largement sur-évaluées par rapport à la réalité du terrain. Le classement de ces zones humides remarquables est avant motivé par des considérations cynégétiques².

² Cynégétique : Qui concerne la chasse

N°	Nom	Type	Commune	Périmètre proposé	Superficie	Description
56	Étang de la Tripardais	étang	Saint-Vincent des Landes	zone E129b étude SMN et DDAF 44	environ 8	Plan d'eau à grève tantôt abrupte, tantôt douce et vaseuse. Prairie à <i>Juncus effusus</i> pâturée, bordure à Joncs. Intérêt ornithologique et cynégétique élevé (importante reproduction de Foulques et Colverts, nidification du Grèbe huppé, du Grèbe castagneux ; présence du faucon hobereau).
57	Étang de la Ricoulais	étang	Saint-Vincent des Landes	zone E130 étude SMN et DDAF 44	environ 4	Plan d'eau à grève abrupte, intéressant en raison de la diversité des groupements végétaux. Environnement de cultures, prairies permanentes et jardins. Baignade.
138	Malnoue	marais et zones humides	Jans	zone I260 étude SMN et DDAF 44	environ 36	Vocation agricole (cultures) et secteur inexploité. étangs. Présence d'une réserve de chasse.
134	Les Touches Le Signal	marais et zones humides	Lusanger	zone I256 étude SMN et DDAF 44	environ 44	Vocation agricole (cultures). Présence d'une réserve de chasse.
156	Les Vallées	marais et zones humides	Louisfert	zone I286 étude SMN et DDAF 44	environ 145	Cultures et prairies naturelles, réserve de chasse.

2 Présentation de l'inventaire

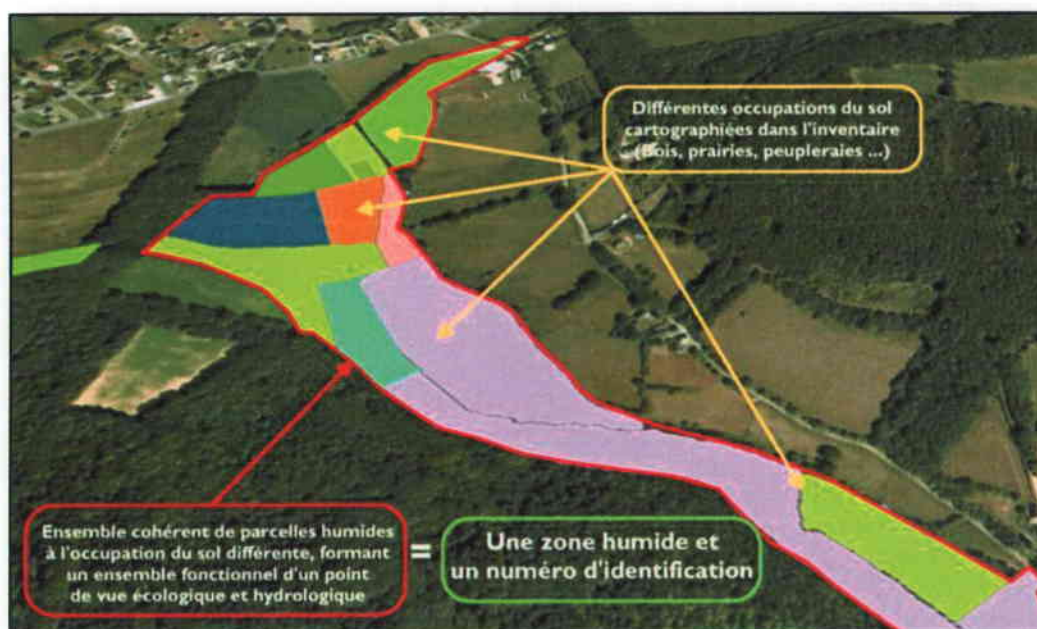
2.1 Les zones humides

La typologie du code CORINE Biotope (référentiel européen) a été choisie pour caractériser les zones humides inventoriées, en fonction de la végétation rencontrée et de l'occupation du sol.

La carte au 1/5000^{ème} fournie avec ce rapport utilise ce référentiel pour représenter les différentes formations végétales.

Les fiches descriptives présentées en annexe sont l'objet de regroupements de différents types de végétations formant des ensembles cohérents et fonctionnels. Chaque regroupement formant une zone humide. Les regroupements sont réalisés en fonction :

- De la continuité de la zone humide,
- Du régime hydraulique dominant (bord de cours d'eau, zone humide perchée, zone d'émergence, plan d'eau et bordure, ...),
- De la proximité géographique des différents groupements végétaux.

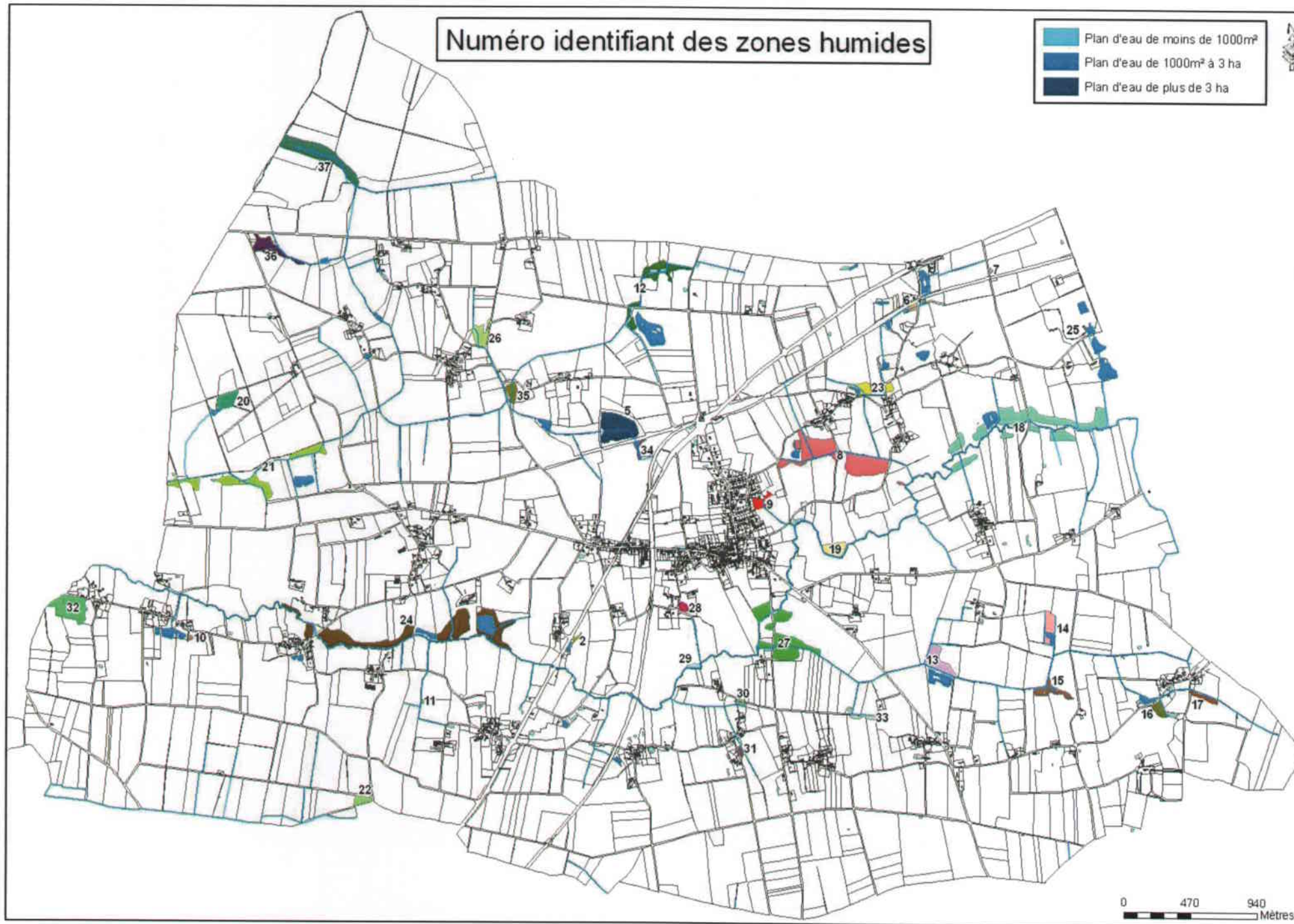
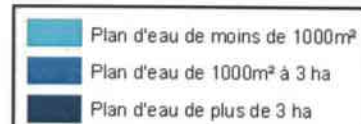


Chaque zone humide possède un numéro d'identifiant unique. La carte page suivante présente les différentes zones humides et leur identifiant. Les fiches descriptives correspondantes sont présentées en annexe I page 27.

Une zone humide = Un identifiant = Une fiche pouvant inclure des formations végétales sensiblement différentes (prairies, bois, lande, pièce d'eau, etc. ...).

Les sessions de reconnaissance de terrain ont été effectuées aux mois de juillet à novembre 2008.

Numéro identifiant des zones humides



2.1 Cas particulier des mares et plans d'eau

Les plans d'eau de la commune de Saint-Vincent-des-Landes ont été classés en trois catégories afin de ne pas multiplier les fiches descriptives (plus de 100 mares et plans d'eau). Ils ont été classés en fonction de leur superficie sur une base s'inspirant de la législation actuelle sur les règles de déclaration et autorisation nécessaires à leur création (Code de l'environnement article R214.1 rubrique numéro 3.2.3.0)

Les mares et plans d'eau situés dans un ensemble de zones humides ont également été classés de cette manière afin de les mettre en évidence.

Les plans d'eau de moins de 0,1 ha (création non soumis à dossier administratif) :



Photo 3 : Une mare pour l'abreuvement du bétail

Ce sont des mares de jardin, de petits plans d'eau, d'anciens abreuvoirs, etc. ... qui peuvent se révéler riches en vie s'ils ne sont pas excessivement entretenus ou complètement abandonnés (comblement rapide).

Ci-contre, une mare utilisée comme abreuvoir.

Création et vidange ne sont pas soumises à dossier de déclaration.

La suppression d'une mare peut être simplement interdite si elle abrite des amphibiens ou reptiles présents sur la liste de l'Arrêté du 19 novembre 2007 (JORF n°0293 du 18 décembre)

Les plans d'eau de plus de 0,1 ha et de moins de 3 ha (création soumis à dossier de déclaration) :

Ce sont des plans d'eau créés pour des besoins ornementaux et pour le loisir (pêche) le plus souvent. Leurs valeurs écologiques dépendent fortement des modes d'entretien, des activités qui s'y déroulent et de la morphologie générale des berges.



Photo ci-contre, un plan d'eau d'agrément probablement utilisé pour la pêche et le loisir.

Création, agrandissement et comblement sont soumis à dossier de déclaration ou d'autorisation suivant les caractéristiques du projet.

Les plans d'eau de plus de 3 ha (création soumis à dossier d'autorisation) :

Ce sont le plus souvent d'ancien plan d'eau implantés au fil de l'eau d'un cours d'eau. Leur intérêt principal réside dans leur taille. Ils peuvent attirer de nombreux oiseaux d'eau. En particulier sur le bassin versant du Don que l'on peut considérer comme étant situé sur une route migratoire importante pour l'avifaune. Certains plans d'eau peuvent servir de relais entre les marais atlantiques (Brières notamment) et la baie du Mont Saint-Michel, site d'importance internationale pour la migration de l'avifaune. Ils peuvent également accueillir de nombreuses espèces hivernantes.

Leur intérêt dépend avant tout de l'usage qu'il en est fait, de leur morphologie, leur situation dans le paysage, leur entretien, etc. ... Leur implantation au fil de l'eau engendre une rupture de continuité pour la faune piscicole.

L'étang de la Tripardais est le seul plan d'eau de plus de 3ha sur la commune de Saint-Vincent-des-Landes.

Création, agrandissement et comblement sont soumis à dossier d'autorisation le plus souvent.

On se fout du pourquoi du comment, c'est le ressenti

Position des plans d'eau par rapport au réseau hydrographique

Un autre point important est de connaître la position de ces plans d'eau par rapport aux ruisseaux situés à proximité, et plus particulièrement de savoir s'ils se trouvent ou non au fil de l'eau. La carte des zones humides et des ruisseaux au 1/5000 accompagnant ce compte rendu d'étude indique clairement de manière graphique la position des étangs par rapport au réseau hydrographique.



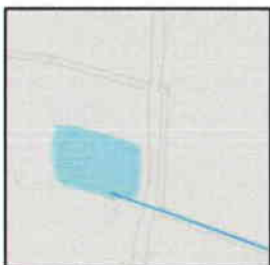
Plan d'eau qui n'est pas au fil de l'eau du ruisseau.

Le cours d'eau passe à proximité mais ne rentre pas dans l'étang. Il n'y a pas de relation directe. L'alimentation se fait soit par dérivation d'une partie du débit du cours d'eau, soit par des sources directement situées à proximité ou dans le plan d'eau. Le trop plein s'écoule dans un fossé qui rejoint le cours d'eau en aval.



Plan d'eau au fil de l'eau du ruisseau.

Le cours d'eau alimente l'étang, celui-ci se vide par un trop plein qui est la continuité du ruisseau. Il y a, dans ce cas, rupture de la continuité écologique du cours d'eau en particulier par rapport à la faune piscicole (sauf aménagement spécifique).



Plan d'eau sur les sources du ruisseau.

Le plan d'eau est alimenté en eau par des sources situées au fond ou à proximité directe de celui-ci. Le trop plein est alors le commencement du ruisseau.

La circulaire du 29 janvier 2008 rappelle la définition des eaux closes et des eaux libres en fonction des possibilités de circulation du poisson. Elle rappelle aussi les modalités et droit de pêche de chaque masse d'eau définie préalablement.

- Les eaux closes se définissent comme des masses d'eau (fossés, canaux, plans d'eau, etc. ...) où le poisson ne peut passer naturellement.

La circulaire rappelle qu'un simple dispositif d'interception du poisson ne peut être suffisant pour isoler une masse d'eau et la définir comme eau close.

2.2 Le réseau hydrographique

Les cartes IGN au 1/25000 sont aujourd'hui souvent utilisées comme référence par les services de l'état pour la localisation des cours d'eau pérennes ou temporaires.

Le présent inventaire a permis de mettre en évidence des différences entre la réalité du terrain et ces cartes, avec notamment des divergences de tracé et des manques sur certaines cartes.

La carte page suivante présente tous les cours d'eau répertoriés.

Les cours d'eau sont classés en trois catégories :

- **IGN** : Pour les cours d'eau présents sur la carte IGN au 1/25 000.
- **Busé** : pour les cours d'eau ayant fait l'objet d'un busage important (les traversées de routes ne sont pas prises en compte).
- **Complémentaire** : Pour les ruisseaux répondant aux critères du SAGE Vilaine mais ne figurant pas sur les carte IGN au 1/25 000.

Les linéaires de cours d'eau sont également répertoriés sur la carte des zones humides au 1/5000^{ème} fournie avec ce rapport.

Le tableau ci-dessous présente la longueur de cours d'eau en fonction de leur classification :

Type	Longueur (km)	%
IGN	49,82	96,1%
Complémentaire	2,01	3,9%
Total	51,83	100,0%

La commune compte un linéaire de cours d'eau d'environ 50 km, soit une densité linéaire de 1,50 km/km². La densité du chevelu est sensiblement dans la moyenne régionale.

La carte IGN présente peu de lacunes en termes de recensement de cours d'eau. Au total, 2 km de cours d'eau complémentaires ont été identifiés, ce qui représente 4 % du réseau global qui n'était pas indiqué sur les cartes IGN. A contrario plusieurs cours d'eau identifiés sur la carte IGN ont été supprimés car ils ne répondaient pas aux critères de ruisseau du SAGE Vilaine et la planche IGN de Saint-Vincent-des-Landes est particulièrement riche en cours d'eau.

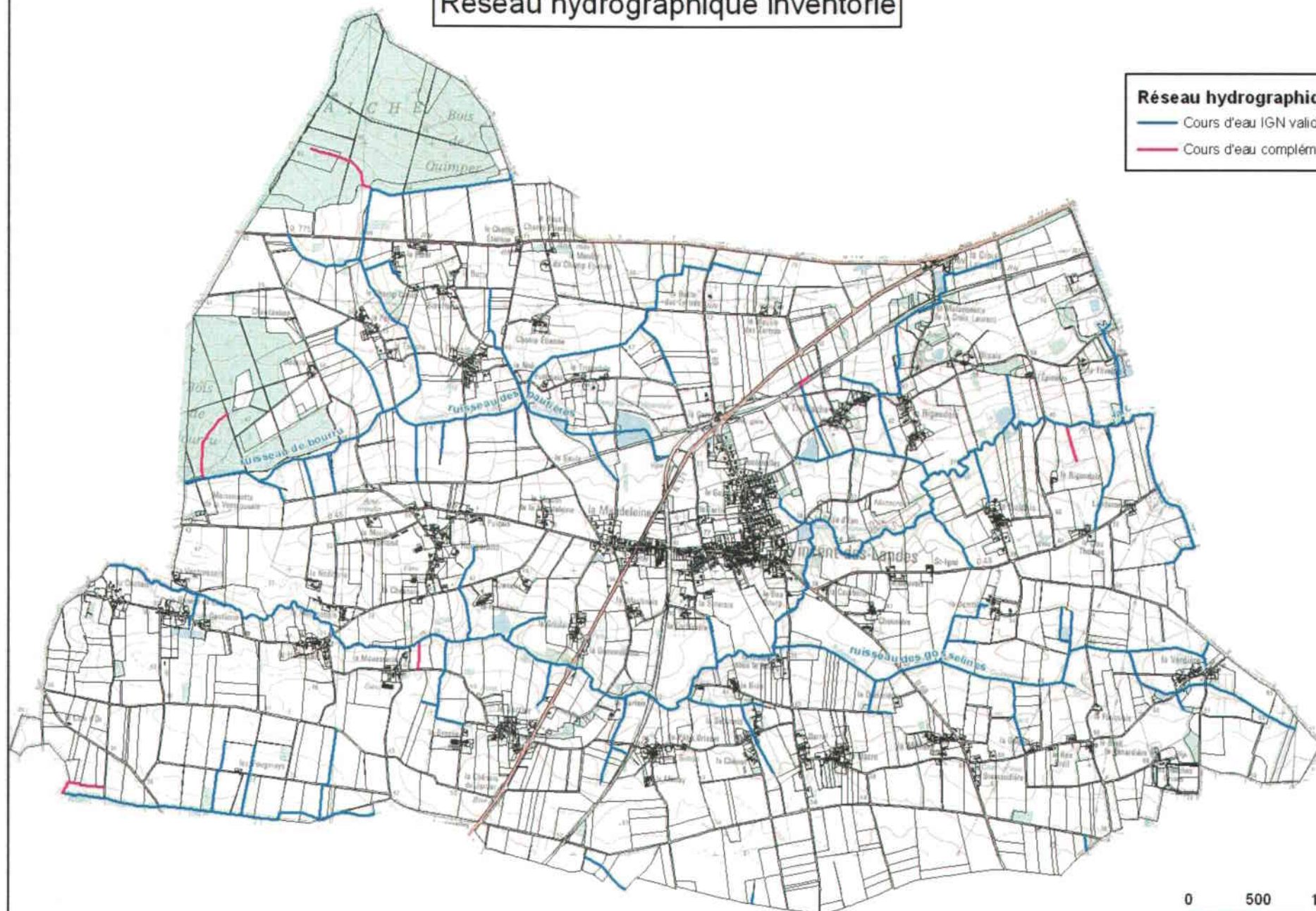
Les cours d'eau identifié en plus de ceux de la carte IGN sont tous de très petits ruisseaux de premier ordre.

Réseau hydrographique inventorié



Réseau hydrographique

- Cours d'eau IGN validés
- Cours d'eau complémentaires



0 500 1 000
Mètres

3 Synthèse des données

Le graphique ci-dessous présente la distribution de chaque grand type de zones humides classé en fonction des formations végétales rencontrées

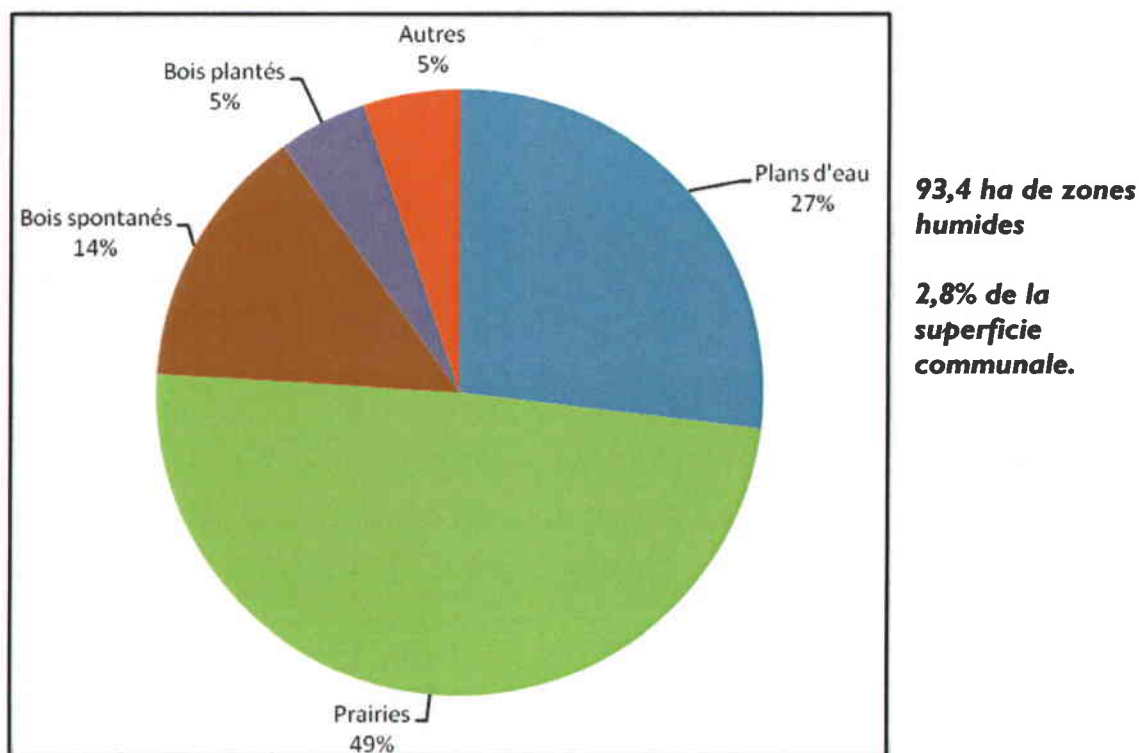


Figure 6 : Distribution des types de zones humides en fonction des formations végétales

Près de la moitié des zones humides de la commune sont des prairies. Leurs usages et leurs compositions faunistiques et floristiques sont très variables. Les prairies temporaires ensemencées présentent une flore très peu diversifiée, tandis que certaines prairies **permanentes, comme celles que l'on rencontre** près du lieu-dit La Maissonnette de la Ventroussais abritent une flore beaucoup plus variée et caractéristique.

Les plans d'eau représentent un quart des zones humides, avec 130 mares et plans d'eau pour 25 ha de superficie totale. Le plus important est l'étang de la Tripardais (plus de 4 ha en eau).

Plus d'un quart des zones humides est représenté par des plans d'eau, des mares et des étangs. D'une part cela met en évidence la multiplication des plans d'eau mais également le peu de zones humides encore effectives sur la commune. Comme pour les prairies, leur intérêt écologique est très variable, de la petite mare qui peut abriter des amphibiens en période de reproduction au grand plan d'eau accueillant d'importantes colonies d'oiseaux d'eau migrateurs ou hivernants (Etang de la Tripardais). Un diagnostic précis et exhaustif concernant entre autre les amphibiens et les odonates serait nécessaire pour caractériser chaque point d'eau. Les observations effectuées pendant l'inventaire et la réalisation de la carte la plus exhaustive existante aujourd'hui concernant les milieux humides et aquatiques. Cette étude doit permettre d'orienter les éventuelles études ou travaux futurs visant à évaluer en détails les potentialités et le fonctionnement de ces espaces aquatiques.

Les espaces boisés humides qu'ils soient spontanés ou plantés couvrent moins d'un quart des zones humides. Ils sont souvent représentés par de petites zones en bordure ou en queue d'étang, ou sur d'anciennes prairies humides aujourd'hui non exploitées et en cours de boisement.

Les 5 % de zones humides restantes (autres), sont représentées par des petites espaces marécageux en queue d'étang, des zones marginales en friches ou des bas de champs humides cultivés.

Avec environ 2,8 % de zones humides, la commune se situe en dessous de la moyenne du bassin versant du Don qui est aux alentours de 5 %.

L'inventaire des cours d'eau a permis de mettre en évidence quelques lacunes de la carte IGN et d'établir une carte plus homogène sur l'ensemble de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Fiches descriptives des zones humides

Annexe 2 : Rappel réglementaire sur les zones humides et les cours d'eau

Annexe 3 : Les zones humides en images

25

Annexe 1 : Fiches descriptives des zones humides

26

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant Nom de la zone humide Coordonnées Lambert (m)
 I Plan d'eau de moins de 1000 m² X 311945
 Y 2302143

Commune Accessibilité Critère de délimitation
 Saint-Vincent-des-Landes Surface en eau

Inventaire ou protection existante Propriété
 Aucun

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Mares

Usage Relation au cours d'eau le plus proche
 Loisir, ornement, abreuvement Voir carte au 1/5000

Surface (m²) Environnement immédiat
 31294 Variable

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souznac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Variable

Intérêt

La valeur écologique des mares recensées est très variable. Le contexte environnemental mais également les activités humaines liées ces mares peuvent avoir une grande influence sur la composition des communautés floristique et faunistique qui les composent.

Commentaire

Du flutau nageant a été identifié dans une mare proche de la zone N°33 "La Drétinière".

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant Nom de la zone humide Coordonnées Lambert (m)
 2 La Grenouillette X 311139
 Y 2301540

Commune Accessibilité Critère de délimitation
 Saint-Vincent-des-Landes oui végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante Propriété
 Aucun Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Typhaie, prairie à jonc acutiflore, saulaie.

Usage Relation au cours d'eau le plus proche
 Fauche en partie Aucune

Surface (m²) Environnement immédiat
 1153 Prairies, plan d'eau.

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souznac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette petite zone humide en bordure de route peut présenter un intérêt pour les amphibiens.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
3	Plan d'eau de moins de 3 ha et plus de 1000 m ²	X 312210 Y 2302789

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	Surface en eau

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Plan d'eau

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Voir carte au 1/5000

Surface (m ²)	Environnement immédiat
155443	

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Variable

Intérêt

L'entretien, le marnage, le substrat, les pentes des berges, la surface et la position sur le réseau hydrographique sont autant de paramètres qui influent sur la composition des communautés faunistiques et floristiques des plans d'eau.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
4	Landecor	X 315095 Y 2302599

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Plantation de peuplier à hautes herbes

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Bordures

Surface (m ²)	Environnement immédiat
531	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette petite plantation de peuplier peut accueillir des espèces qui trouvent dans cet espace non entretenue un espace de substitution à leur habitat naturel. Les espèces rencontrées sont cependant communes.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
5	Plan d'eau de plus de 3 ha (La Triparlais)	X	311416
		Y	2303010

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	partielle	Surface en eau

Inventaire ou protection existante	Propriété
Zone humide remarquable du SAGE Vilaine	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Plan d'eau

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Loisir, chasse	Au fil de l'eau

Surface (m²)	Environnement immédiat
42987	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souznac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ce plan d'eau abrite différentes espèces de gibiers d'eau (voir fiche Sage Vilaine dans le rapport d'étude)

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
6	Maisonnette de la Croix Laurent	X	313494
		Y	2303863

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage agrands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berges

Surface (m²)	Environnement immédiat
2786	Prairies, bois, habitation

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souznac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette petite prairie humide accompagnée d'une mare riche en végétation aquatique peut être particulièrement intéressante pour la faune amphibienne.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
7	La Croix Laurent	X 314041 Y 2304121

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaie riveraine

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Aucun

Surface (m²)	Environnement immédiat
616	Prairies et cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette saulaie entoure une mare qui n'est plus utilisée aujourd'hui. Ce boisement devrait accélérer l'atterrissement de la mare.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
8	La Treffiache	X 312967 Y 2302814

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaie, forêt riveraine, pâture à grands joncs, prairie à jonc diffus

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, culture	Berge

Surface (m²)	Environnement immédiat
86096	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide relativement importante abrite une flore caractéristique mais commune. Une grande partie de la zone est boisée (Saulaie) suite à l'abandon des pratiques agricoles.

Commentaire

La zone comprend deux plans d'eau.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant Nom de la zone humide Coordonnées Lambert (m)
 9 Le Bourg X 312435
 Y 2302496

Commune Accessibilité Critère de délimitation
 Saint-Vincent-des-Landes oui végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante Propriété
 Aucun Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Pâturage à grands joncs, saulaie, plantation de peuplier, bois de Tremble.

Usage Relation au cours d'eau le plus proche
 Loisir, chasse, culture Source

Surface (m²) Environnement immédiat
 7819 Prairie, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rai de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide, influencée par les activités agricoles, est la source d'un petit ruisseau affluent direct de la Cosne.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant Nom de la zone humide Coordonnées Lambert (m)
 10 La Gautière X 308424
 Y 2301527

Commune Accessibilité Critère de délimitation
 Saint-Vincent-des-Landes oui végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante Propriété
 Aucun Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Culture sur sol hydromorphe

Usage Relation au cours d'eau le plus proche
 Culture, fauche Aucune

Surface (m²) Environnement immédiat
 1093 Prairies, cultures, étangs

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rai de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Ce bas de champ humide est labouré régulièrement mais les cultures n'y sont viable que les années très sèches (Témoignage locaux)

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
11	La Brosse	X 310057 Y 2301084

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	plan d'eau et sa bordure

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaie marécageuse

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ancienne mare atterrie	Bordure

Surface (m²)	Environnement immédiat
433	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette petite saulaie est une ancienne mare de coin de champs aujourd'hui en cours de comblement.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
12	La Butte des Tertres	X 311670 Y 2304026

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grans joncs, prairie à agropyre et rumex, saulaie riveraine

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Source et berges

Surface (m²)	Environnement immédiat
28978	Prairies cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone sourceuses peu présenter un intérêt particulier pour la faune amphibienne dans ce contexte de prairies humides et de haies bocagères accompagnées de plusieurs mares de faibles profondeurs et riches en végétation aquatique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
13	La Jamtière	X	313681
		Y	2301395

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berge et source secondaire du ruisseau

Surface (m²)	Environnement immédiat
21439	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Moyen

Intérêt

La végétation caractéristique est communes mais la surface de cette prairie humide est relativement importante et assure un soutien aux débits d'étiage.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
14	Grand Domaine de la Mangraie	X	314479
		Y	2301657

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation caractéristique

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Plantation de peuplier, plan d'eau

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Loisir	source

Surface (m²)	Environnement immédiat
13124	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Moyen

Intérêt

Cette plantation de peuplier entretenue ne présente pas d'intérêt particulier d'un point de vue floristique et faunistique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
15	La Fouquais	X 314477 Y 2301191

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs, prairie humide modifiée, prairie à jonc diffus

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, bande enherbée	Source et berges

Surface (m²)	Environnement immédiat
14549	Culture

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique
Moyen

Intérêt
Cette zone humide est une source qui alimente en partie le ruisseau de Gosselines.

Commentaire
Les cultures à proximité de la zone sont une menace pour la zone humide

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
16	La Verdière	X 315245 Y 2301067

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	partielle	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berge et source partielle

Surface (m²)	Environnement immédiat
7640	Prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique
Moyen

Intérêt
Cette petite prairie humide à jonc abrite une flore commune mais caractéristique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
17	La Verdrière	X 315555 Y 2301152

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	partielle	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berge

Surface (m ²)	Environnement immédiat
5681	Prairie

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt biologique

Faible

Intérêt

Cette petite prairie humide à joncs pâturée possède une végétation caractéristique mais commune.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
18	La Rigondais	X 314312 Y 2303027

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Zone humide remarquable SAGE Vilaine (en partie)	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs, prairie à agropyre et rumex, prairie à jonc diffus, saulaie, culture sur sols hydromorphes, prairie à jonc acutiflore.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, fauche, cultures	Berges et zone inondable en partie

Surface (m ²)	Environnement immédiat
96888	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt biologique

Moyen

Intérêt

Ce vaste ensemble de zone humide sur les bordures de la Cosne est un des plus grand de la commune. Si la végétation est assez commune l'étendue de la zone peut être favorable à une certaine diversité biologique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
19	La Prise d'eau	X 312956 Y 2302172

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Forêt riveraine

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Berges et zone inondable

Surface (m²)	Environnement immédiat
12970	Prairie, culture

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide boisée spontanément en bordure de cours d'eau ne présente pas une flore et une faune exceptionnelle mais confère une certaine naturalité aux bordures de la Cosne.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
20	Bois de Bourru	X 308672 Y 2303194

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairies à jonc diffus

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Source

Surface (m²)	Environnement immédiat
12887	Forêt de feuillus

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide est de composition floristique assez commune mais se trouve être sur la zone de source du ruisseau et de l'étang.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
21	Maisonnette de la Ventrousais	X	308849
		Y	2302672

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Zone humide remarquable SAGE Vilaine (en partie)	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Prairie à jonc acutiflore, pâture à grands joncs, culture sur sols hydromorphes, saulaie, typhale, plantation de peuplier.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, cultures	Berges et sources latérales

Surface (m²)	Environnement immédiat
41120	Prairies, forêt, culture

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ces zones humides le long du ruisseau de Bourru assurent dans une certaine mesure un soutien aux débits d'été du ruisseau mais également une zone tampon entre les cultures du versant et le ruisseau.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
22	Vedais	X	309631
		Y	2300400

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Plantation de peuplier

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Sylviculture	Aucune

Surface (m²)	Environnement immédiat
6415	Cultures, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette plantation de peupliers au milieu des cultures ne présente pas d'intérêt particulier.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
23	La Rigaudais	X	313193
		Y	2303299

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	partielle	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaie, prairie à jonc acutiflore

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, loisir	Bordures

Surface (m²)	Environnement immédiat
11992	Prairies, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Une des deux entités de la zone humide est située en partie dans un jardin avec un plan d'eau entretenu pour l'ornement. L'autre parcelle est un prairie permanente accompagnée d'une mare pouvant présenter un intérêt particulier pour la faune amphibiennne mais également pour la flore.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
24	De la Ricoulais à la Mulsonnais	X	310007
		Y	2301579

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Zone humide remarquable SAGE Vilaine (en partie)	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairie à jonc diffus, Plantation de peuplier, prairie humide modifiée, forêt riveraine, saulaie riveraine, Prairies à Agrostide stolonifère et fétuque faux roseau, Prairie de transition

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage en partie	Berge et zone inondable

Surface (m²)	Environnement immédiat
110530	Prairies, cultures, exploitation agricole

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette zone humide, malgré une légère fragmentation, est une des plus étendues de la commune. Elle comprend des prairies permanentes, riche d'un point de vue floristique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
25	Saint-Joseph	X 314692 Y 2303686

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Zone humide remarquable du SAGE Vilaine	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaie riveraine

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Aucune

Surface (m²)	Environnement immédiat
535	Bois et plan d'eau

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette petite saulaie riveraine borde un fossé qui alimente en partie l'étang situé en aval. Ce fossé ne possède pas les caractéristiques de cours d'eau mais dans sa partie basse la végétation hygrophile marque un gradient d'humidité plus élevé.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
26	L'Anais	X 310453 Y 2303655

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairie à jonc acutiflore, prairie à jonc diffus, saulaie riveraine

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Source

Surface (m²)	Environnement immédiat
12881	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cet ensemble comprenant une mare et des prairies à joncs peut abriter des populations d'amphibien, de grenouille rousse en particulier. Cette zone assure également une partie l'alimentation en eau du ruisseau qui la traverse.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
27	Le Bas Bourg	X 312577 Y 2301561

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Prairie humide modifiée, pâture à grands joncs, saulaie marécageuse, saulaie riveraine, jonchaie haute marécageuse.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage, cultures	Bordure et source latérale

Surface (m²)	Environnement immédiat
61554	Berges et zone inondable en partie, sources

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt botanique

Fort

Intérêt

Cette zone humide présente des habitats variés dont certains sont marécageux et peuvent présenter un intérêt botanique et zoologique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
28	La Sinerais	X 311888 Y 2301755

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
 Prairie humide à grands joncs.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage et fauche	Aucune

Surface (m²)	Environnement immédiat
3905	Prairies, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
 Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt botanique

Moyen

Intérêt

L'intérêt de la zone est limitée par sa surface. La végétation caractéristique est commune.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant 29 Nom de la zone humide La Corbinière

Coordonnées Lambert (m)
X 311963
Y 2301343

Commune Saint-Vincent-des-Landes

Accessibilité oui

Critère de délimitation végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante Aucun

Propriété Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairie humide atlantique

Usage Bande enherbé

Relation au cours d'eau le plus proche Berges

Surface (m²) 2462

Environnement immédiat Culture

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette petite zone humide a le rôle de zone tampon entre les cultures du versant et le rivièrre la Cosne.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant 30 Nom de la zone humide La Serfinais

Coordonnées Lambert (m)
X 312298
Y 2301081

Commune Saint-Vincent-des-Landes

Accessibilité oui

Critère de délimitation zone inondable

Inventaire ou protection existante Aucun

Propriété Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairie à jonc diffus

Usage Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche Bordure

Surface (m²) 1634

Environnement immédiat Prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide à jonc possède une végétation caractéristique mais commune.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
31	Le Chénot	X	312298
		Y	2300745

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairie à jonc diffus

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Fauche	Berges et source latérale

Surface (m²)	Environnement immédiat
2232	Prairie

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Faible

Intérêt

Cette petite prairie à jonc ne présente pas d'intérêt particulier.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
32	La Coutais	X	307579
		Y	2301732

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Saulaies, cultures sur sols hydromorphes, platuaion de peuplier, mare.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Sylviculture, culture	Aucune

Surface (m²)	Environnement immédiat
35749	Cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide essentiellement boisée est composée de communautés végétales caractéristiques des zones humides mais ne présente pas de flore remarquable.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
33	La Drétière	X 313162 Y 2300996

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	plan d'eau et sa bordure

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Source

Surface (m²)	Environnement immédiat
3973	Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette petite zone humide située en bas d'une grande prairie est la source d'un ruisseau.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
34	La Tripardais	X 311574 Y 2302863

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâturage à grands joncs

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berges et source

Surface (m²)	Environnement immédiat
3478	Prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette petite zone humide à joncs est caractéristique d'une zone humide paturée.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
35	L'Evelmais	X 310676 Y 2303258

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Pâtures à grands joncs.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berges

Surface (m²)	Environnement immédiat
8246	Prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide assure un soutien aux débits d'étiage et constitue un biotope favorable pour de nombreux amphibiens, entre autres.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
36	Les Bouillons	X 308978 Y 2304251

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation et pédologie

Inventaire ou protection existante	Propriété
Aucun	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Prairies à jonc diffus, prairie à agropyre et rumex.

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Berges et sources

Surface (m²)	Environnement immédiat
19314	Cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Moyen

Intérêt

La zone ne présente pas de caractéristiques exceptionnelles mais assure une zone de transition entre les cultures et le ruisseau.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)
37	Forêt de Domnaiche	X 309308 Y 2304907

Commune	Accessibilité	Critère de délimitation
Saint-Vincent-des-Landes	oui	végétation hygrophile

Inventaire ou protection existante	Propriété
ZNIEFF2	Privée

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone
Bois de bouleau humide, lande à fougères humide

Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Sylviculture	Source

Surface (m²)	Environnement immédiat
51675	Forêt mixte

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)
Le Don du Cone (c) au rau de souzignac (nc)

CONCLUSION

Intérêt scientifique

Fort

Intérêt

Cette zone humide située dans la forêt de Domnaiche peut présenter un intérêt particulier pour les amphibiens. C'est également la zone de source du ruisseau.

Commentaire

Annexe 3 : Zones humides en image

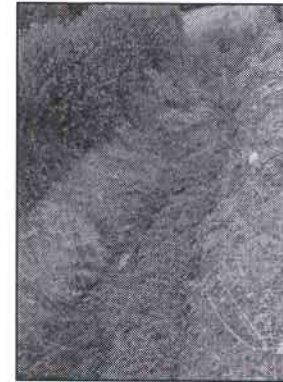


Photo 9 : Traitement phytosanitaire sur cours d'eau !!!

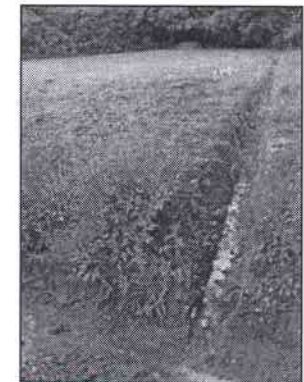


Photo 10 : Drainage par fossé d'une zone humide



Photo 8 : Culture sur sol très hydromorphe.

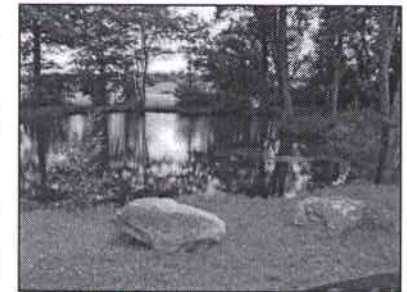


Photo 7 : Une des nombreuses mares de la commune. Probablement une ancienne carrière aménagée.



Photo 5 : Une des rares prairies humides de la commune.

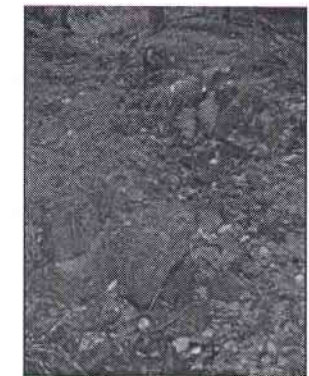


Photo 6 : Un ruisseau non identifié sur les cartes IGN. Malgré l'absence d'écoulement en été, les caractéristiques physiques et les connaissances du groupe de travail ont permis d'identifier ce ruisseau.

Annexe 2 : Rappel réglementaire sur les zones humides et les cours d'eau

➤ **Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires** (Insecticide, herbicide...) à moins d'un mètre de tous fossés (sec ou humide), des cours d'eau et des plans d'eau.

Arrêté préfectoral du 9 février 2007

➤ Tous **travaux sur un cours d'eau, busage, curage, déviation**, etc. ...doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation auprès de la police de l'eau (DDAF) en fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser, mais aussi en fonction du cours d'eau lui-même. Contacter directement la police de l'eau (DDAF) pour connaître les démarches à suivre.

Code de l'environnement article R214.

➤ Toutes **créations, vidanges ou curages de plan d'eau** doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation auprès de la police de l'eau (DDAF) en fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser.

Code de l'environnement article R214.

➤ Tous **travaux affectant une zone humide** (assèchement, mise en eau, remblai ou imperméabilisation) sont soumis à déclaration ou autorisation selon superficie de la zone humide.

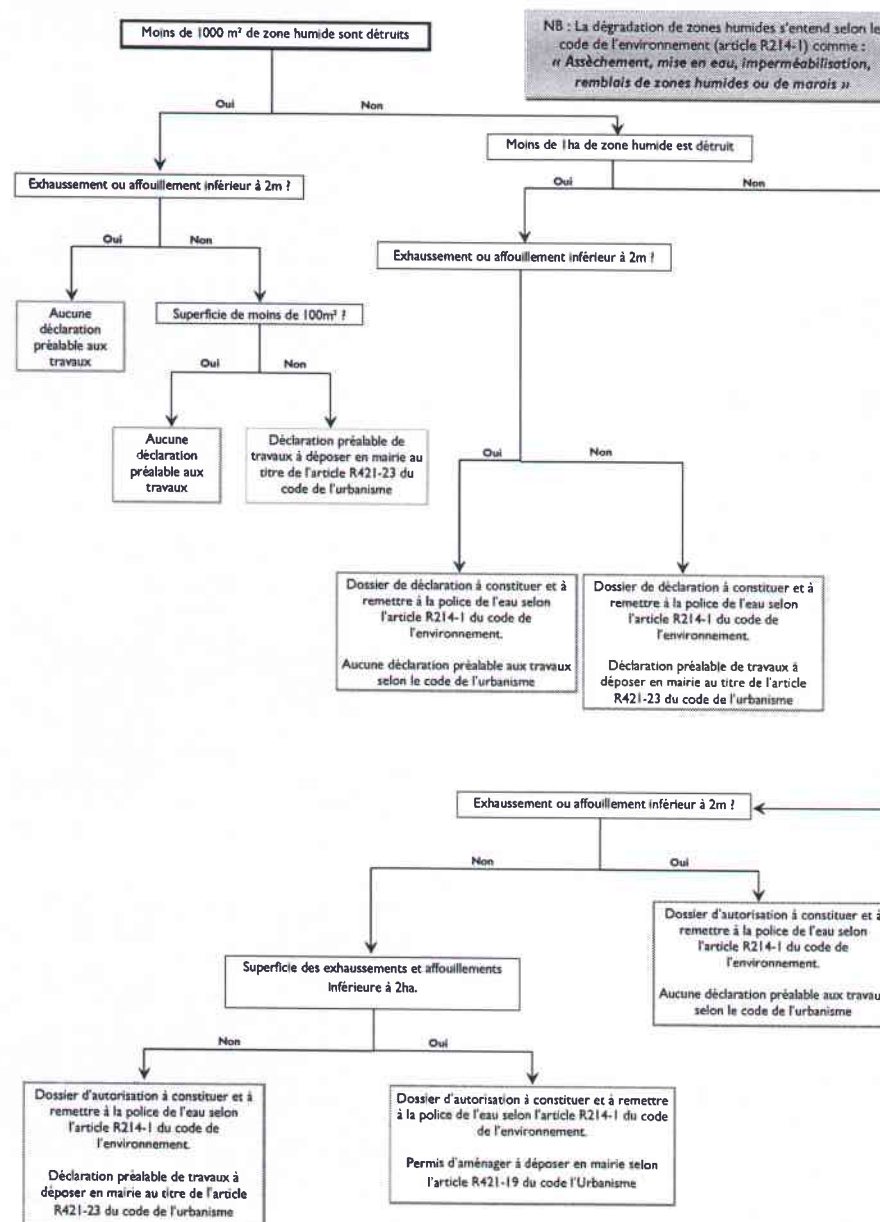
Déclaration pour des surfaces de 0,1 à moins de 1 Ha
Autorisation pour des surfaces supérieures à 1 Ha

Code de l'environnement article R214.

➤ Consulter les **règlements des nouveaux documents d'urbanisme** pour connaître les règles spécifiques qui s'appliquent aux zones humides sur votre commune. Ils reprennent le plus souvent les règles citées précédemment en les adaptant parfois au contexte local.

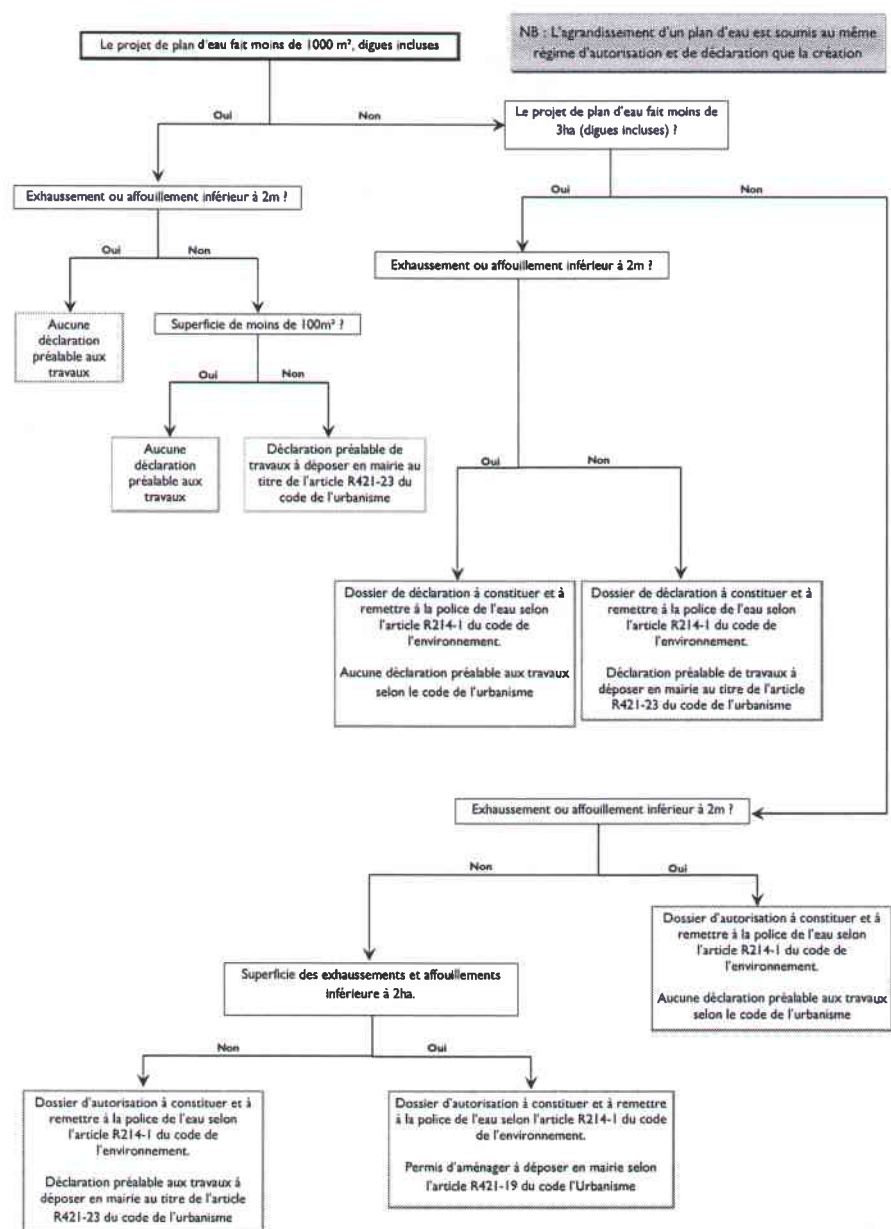
NB : Cette liste ne se veut pas exhaustive en matière de réglementation applicable aux cours d'eau et aux zones humides, mais elle reprend les principaux textes.

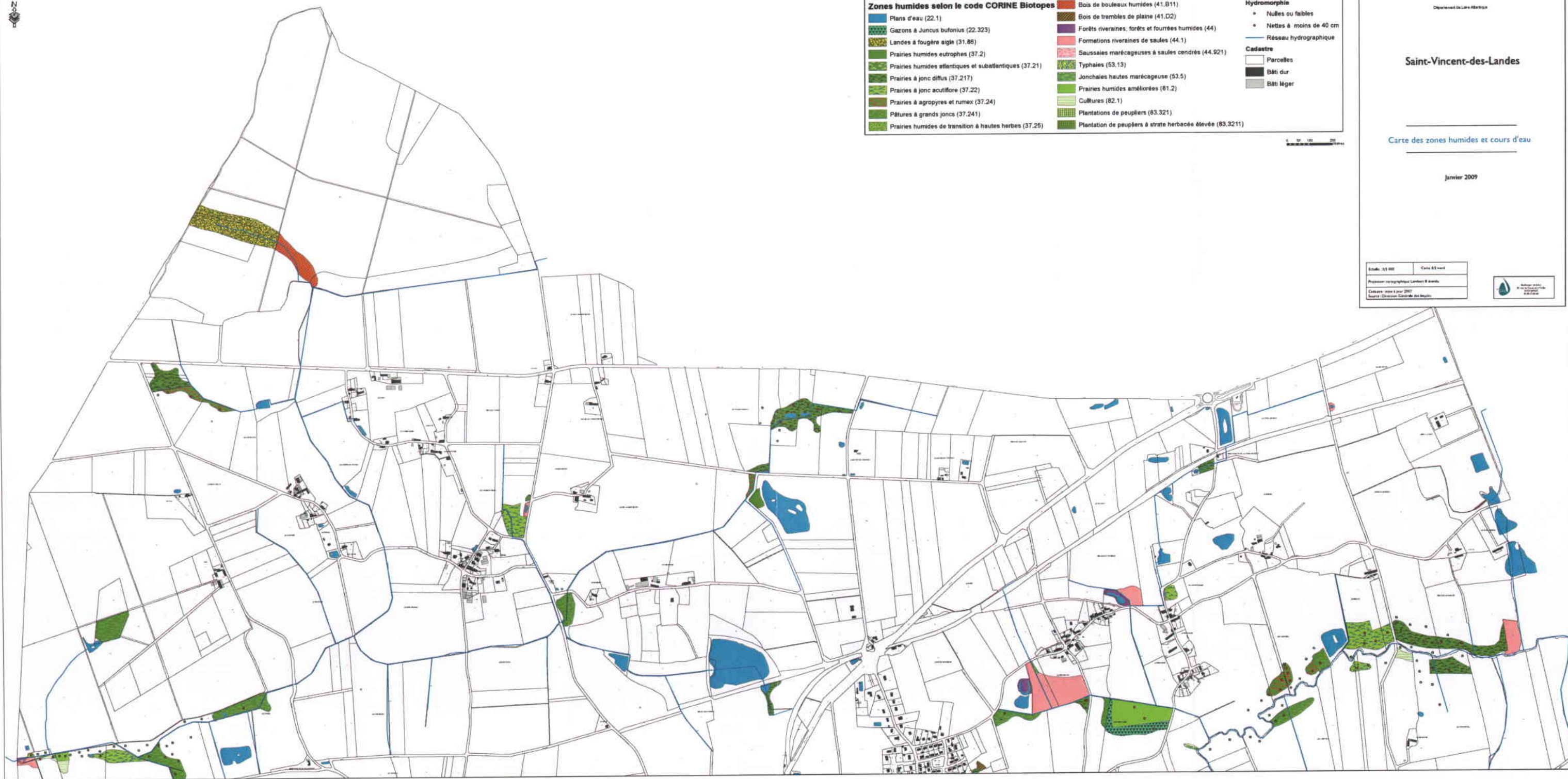
Dégradation de zone humide Clé dichotomique d'aide



Création de plan d'eau

Clé dichotomique d'aide





Département de Loire-Atlantique

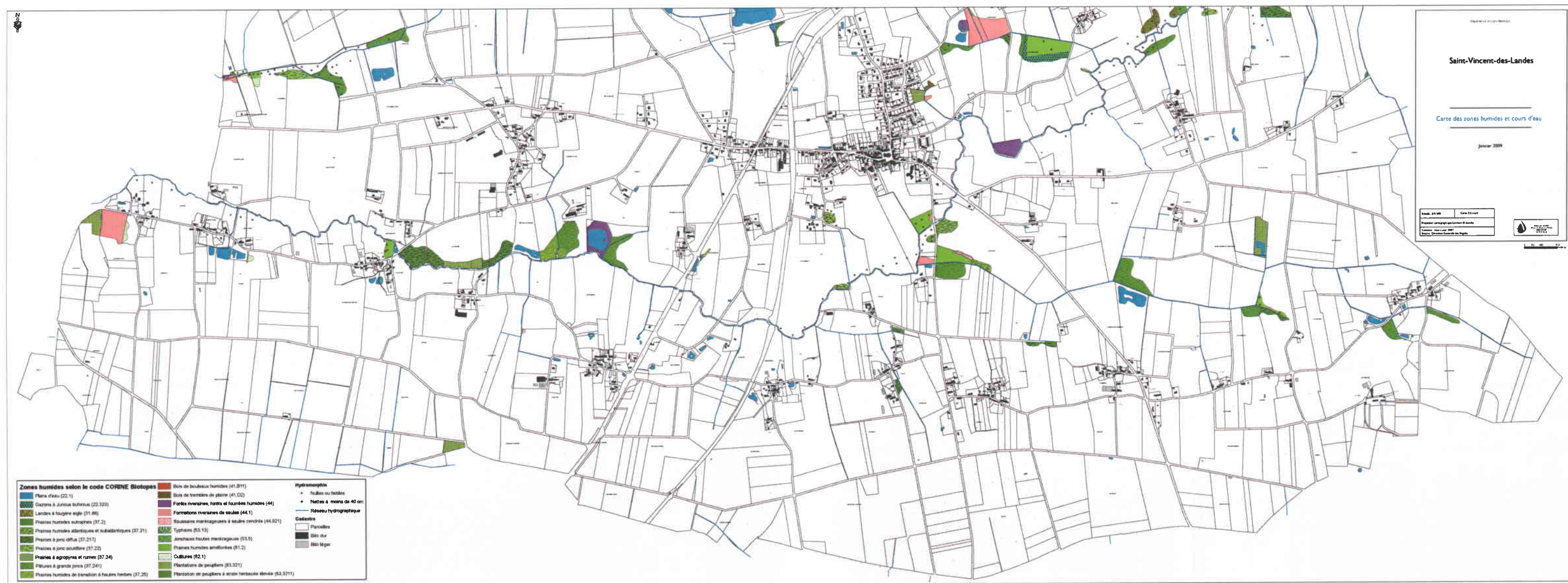
Saint-Vincent-des-Landes

Carte des zones humides et cours d'eau

Janvier 2009

Echelle : 1:5 000	Carte 612 nord
Projection cartographique Lambert 9 Nord	
Cadastre : mise à jour 2007	
Source : Direction Générale des Régions	





Inventaire des zones humides - Parcelles identifiées humides

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
41.B11	A1	11	177620	144
31.86	A1	11	177620	16470
41.B11	A1	15	191000	12964
37.241	A1	707	36180	27
22.1	A1	707	36180	1832
44.1	A1	837	8990	184
44	A1	837	8990	290
22.1	A1	837	8990	301
37.241	A1	941	16890	263
31.86	A1	947	45660	20837
41.B11	A1	949	17760	1238
37.241	A1	989	12615	12575
37.241	A1	990	545	22
22.1	A1	990	545	352
22.1	C3	1261	50	14
22.1	C3	1262	274	46
37.217	YA	12	20300	2232
22.1	YA	19	39120	137
22.1	YA	37	24160	137
22.1	YA	77	7795	219
22.1	YA	79	1570	783
22.1	YB	24	640	28
22.1	YB	36	15960	1591
22.1	YC	14	2900	1342
22.1	YC	16	2800	607
22.1	YC	17	18760	600
22.1	YC	23	29650	230
37.217	YC	45	2220	1634
22.1	YC	62	620	601
22.1	YC	75	4545	301
22.1	YC	104	13358	123
22.1	YD	9	400	242
37.21	YD	19	14920	3905
37.21	YD	31	12920	2134
44.1	YD	32	6620	3909
22.1	YD	34	3560	677
22.1	YD	54	2850	148
22.1	YD	62	46320	195
22.1	YD	74	468	40
22.1	YD	132	19695	658
22.1	YD	139	1023	323
37.21	YD	148	180760	2462
44.1	YD	156	52625	97
53.13	YD	156	52625	126
22.1	YD	156	52625	137
37.22	YD	156	52625	815
44.1	YD	158	526	19
53.13	YD	158	526	32
22.1	YD	161	2040	1085
44.1	YD	192	52257	533
81.2	YD	192	52257	10337
22.1	YE	27	72720	409
37.241	YE	41	66300	11479
37.241	YE	44	41510	2935
22.1	YE	44	41510	12573
44	YE	44	41510	12689
37.25	YE	48	40460	9773

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
22.1	YE	49	39100	4699
22.1	YE	74	7313	795
22.1	YE	75	4955	71
37.25	YE	160	56680	2652
37.241	YE	160	56680	18579
22.1	YH	13	2040	287
22.1	YH	14	9830	597
22.1	YH	70	56472	218
22.1	YH	70	56472	328
44.921	YI	11	31640	433
83.321	YI	49	6380	6386
22.1	YI	76	41142	634
22.1	YI	106	2864	273
22.1	YL	2	7320	20
22.1	YL	4	4280	462
81.2	YL	29	24600	5160
22.1	YL	34	4840	840
22.1	YL	35	280	87
82.1	YL	49	71710	1093
22.1	YL	51	8400	2978
22.1	YL	52	69140	5092
22.1	YL	53	500	26
22.1	YL	53	500	129
22.1	YL	54	3160	302
22.1	YL	55	3170	5
22.1	YL	58	7760	1592
22.1	YL	70	6720	413
44.1	YL	80	45200	23620
82.1	YL	81	12710	2409
22.1	YL	146	28320	578
22.1	YL	146	28320	1022
82.1	YM	1	3000	206
37.25	YM	1	3000	504
44.1	YM	1	3000	508
44.1	YM	3	31640	1513
81.2	YM	7	20480	22
53.13	YM	7	20480	171
82.1	YM	7	20480	1051
83.3211	YM	8	65680	182
22.1	YM	8	65680	198
37.22	YM	8	65680	1319
81.2	YM	8	65680	2002
82.1	YM	8	65680	2147
22.1	YM	9	100390	89
37.22	YM	9	100390	6848
37.217	YM	29	43080	8756
37.217	YM	30	14480	2085
83.321	YM	31	3880	3844
83.321	YM	32	5680	5716
44.1	YM	33	82320	48
37.217	YM	33	82320	7037
22.1	YM	34	19000	32
44.1	YM	34	19000	222
37.217	YM	34	19000	15758
22.1	YM	41	1840	2
22.1	YM	42	24370	87
37.242	YM	42	24370	2187
37.242	YM	46	303580	1591
22.1	ZB	3	47460	269
83.321	ZB	3	47460	9720

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
37.217	ZE	7	8200	2857
37.217	ZE	8	2580	1549
37.217	ZE	9	6200	5306
37.217	ZE	10	2580	2462
37.217	ZE	11	350	4
37.24	ZE	12	31280	4581
37.24	ZE	13	54310	2505
37.24	ZE	14	830	51
22.1	ZE	16	36600	1730
22.1	ZE	29	33540	437
22.1	ZE	58	1030	282
22.1	ZE	60	2310	1086
22.1	ZH	28	6800	649
22.1	ZH	34	5440	84
37.22	ZH	36	10440	61
37.22	ZH	37	2090	112
37.22	ZH	38	5840	2813
37.22	ZH	39	850	5
37.217	ZH	43	25430	460
37.22	ZH	43	25430	8557
22.1	ZH	44	1120	267
44.1	ZH	44	1120	853
22.1	ZH	50	1680	105
22.1	ZH	51	18180	296
22.1	ZH	57	9600	1030
22.1	ZI	31	1720	327
37.241	ZI	40	61820	1906
22.1	ZI	42	46230	8564
37.241	ZI	46	52040	11744
37.241	ZI	47	610	108
37.241	ZI	48	2370	3
37.241	ZI	48	2370	4
22.1	ZI	49	23040	205
37.241	ZI	49	23040	9773
37.241	ZK	18	4990	3346
37.241	ZK	19	430	458
37.241	ZK	20	15760	4441
22.1	ZK	22	6490	3648
37.217	ZK	42	340	164
22.1	ZK	94	1405	43
22.1	ZK	96	2055	1048
22.1	ZK	127	655	613
22.1	ZK	221	55410	41896
37.217	ZK	222	13000	125
22.1	ZK	222	13000	197
22.1	ZK	223	209619	1126
37.217	ZK	223	209619	3190
22.1	ZL	9	24770	35
22.1	ZL	11	31760	95
44	ZL	11	31760	117
37.217	ZL	11	31760	2187
22.1	ZL	12	23080	59
37.217	ZL	12	23080	2506
22.1	ZL	13	18880	848
37.217	ZL	13	18880	3867
37.217	ZL	14	1250	118
22.1	ZL	15	12200	496
37.217	ZL	15	12200	3693
37.217	ZL	17	30560	19
22.1	ZL	18	36000	62

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
22.1	ZL	18	36000	495
37.217	ZL	18	36000	3250
22.1	ZL	19	42040	24
37.217	ZL	19	42040	4335
37.217	ZL	20	11840	3523
37.2	ZL	22	105990	3443
22.1	ZL	22	105990	24029
22.1	ZL	44	6680	61
22.1	ZL	44	6680	110
37.24	ZL	46	30720	1918
22.1	ZM	5	7580	507
22.323	ZM	44	70760	13325
81.2	ZM	44	70760	23655
37.241	ZM	45	26040	2741
44.1	ZM	50	10750	10811
22.1	ZM	51	21880	1167
44	ZM	51	21880	2654
22.1	ZM	51	21880	2942
37.217	ZM	53	47960	2202
37.241	ZM	55	69850	6693
37.217	ZM	58	17400	599
41.D2	ZM	58	17400	1117
41.D2	ZM	64	24220	2
44.1	ZM	64	24220	997
44.1	ZM	65	800	2
44.1	ZM	73	32080	17386
37.21	ZM	74	7000	547
44.1	ZM	74	7000	5113
83.321	ZM	137	5160	5103
22.1	ZM	188	3765	204
22.1	ZM	244	4220	343
22.1	ZM	254	5221	655
22.1	ZN	3	26520	343
22.1	ZN	4	24240	154
22.1	ZN	13	4160	458
22.1	ZN	25	33440	984
22.1	ZN	25	33440	1265
22.1	ZN	34	8200	979
22.1	ZN	35	8440	890
22.1	ZN	45	6320	1396
44	ZN	45	6320	2578
44.1	ZN	46	1050	5
44.1	ZN	47	78200	6187
22.1	ZN	50	3600	1742
22.1	ZN	52	3760	309
37.217	ZN	52	3760	2774
37.217	ZN	53	19000	10
22.1	ZN	59	12720	2580
22.1	ZN	131	5850	177
22.1	ZN	133	10859	168
22.1	ZN	147	19108	389
22.1	ZO	21	8080	2964
44.1	ZO	22	1550	127
44.1	ZO	23	21640	190
22.1	ZO	44	40250	4443
22.1	ZO	54	29590	165
44.1	ZO	54	29590	616
44.1	ZO	60	71854	219
22.1	ZO	60	71854	4470
22.1	ZO	71	79953	341

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
22.1	ZO	75	13737	6943
22.1	ZP	1	9530	94
44.1	ZP	1	9530	181
37.22	ZP	1	9530	3040
22.1	ZP	6	12080	4143
37.217	ZP	7	76450	12632
37.22	ZP	8	12440	3364
22.1	ZP	15	147360	81
37.24	ZP	15	147360	2401
37.24	ZP	15	147360	2798
37.241	ZP	15	147360	4613
22.1	ZP	15	147360	8642
37.24	ZP	18	24640	5109
37.217	ZP	52	46280	6608
22.1	ZP	56	9250	7632
44.1	ZP	57	9070	9135
22.1	ZP	59	9760	7
22.1	ZP	62	27367	1215
37.217	ZP	64	59406	8120
37.24	ZP	70	160140	512
37.22	ZP	79	52275	17024
37.241	ZR	12	67200	3913
37.241	ZR	14	53920	4834
37.22	ZR	17	64680	691
37.22	ZR	18	9640	628
37.22	ZR	19	54320	1611
22.1	ZR	24	39680	355
22.1	ZR	25	28500	483
22.1	ZR	25	28500	672
22.1	ZR	28	54880	46
82.1	ZR	28	54880	2507
22.1	ZR	29	125300	381
37.217	ZR	29	125300	10384
	ZR	29	125300	17854
83.3211	ZR	36	36680	517
22.1	ZR	58	525	246
22.1	ZS	6	1640	404
22.1	ZS	7	5200	636
44	ZS	11	13000	12970
82.1	ZS	18	33200	330
37.21	ZS	18	33200	638
22.1	ZS	34	6328	28
22.1	ZT	22	15600	2984
83.321	ZT	22	15600	12656
37.241	ZT	28	44120	21439
22.1	ZT	40	15182	27
83.321	ZT	40	15182	464
22.1	ZT	50	734	45
83.321	ZT	50	734	95
22.1	ZT	51	4473	211
22.1	ZV	13	96960	537
22.1	ZW	9	800	258
22.1	ZW	11	5500	3130
22.1	ZW	19	23520	266
37.241	ZW	34	55950	5681
22.1	ZW	39	2000	82
22.1	ZW	45	1600	494
22.1	ZW	50	2280	906
37.241	ZW	95	184155	7640
22.1	ZX	24	55150	8

Typologie CORINE	Numéro de section	Numéro de parcelle	Superficie parcelle (m²)	Superficie humide (m²)
37.241	ZX	24	55150	8
22.1	ZX	24	55150	176
37.241	ZX	24	55150	6217
22.1	ZX	27	96520	122
44.1	ZX	27	96520	313
81.2	ZX	27	96520	3865
37.217	ZX	27	96520	4113
22.1	ZX	28	190	30
44.1	ZX	28	190	32
22.1	ZX	43	63057	11593
22.1	ZY	20	50040	133
22.1	ZY	34	129440	218
53.5	ZZ	3	15000	579
44.921	ZZ	3	15000	1147
81.2	ZZ	3	15000	13231
44.921	ZZ	4	167920	610
37.21	ZZ	4	167920	4025
37.21	ZZ	4	167920	8934
22.1	ZZ	7	20200	167
37.241	ZZ	7	20200	16116
22.1	ZZ	16	2000	498
37.217	ZZ	35	27080	2070
37.217	ZZ	36	63040	1894